MONTBRON Infos
JANVIER 2026

VŒUX DU MAIRE : « QUE VOS AMBITIONS DEVIENNENT RÉALITÉ »

Mesdames, Messieurs; les maires adjoints, les conseillers municipaux, les agents communaux et les agents communautaires se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2026 vous apporte santé, bonheur et joie. Je souhaite que vos ambitions et vos rêves deviennent réalité…

En 2025, votre municipalité a continué d'investir dans le centre-bourg. L'achat de commerces, l'entretien des meublés, la mise à disposition de locaux pour de nouvelles activités économiques donnent une certaine vitalité aux rues commerçantes. Les illumations, aggrémentées par des nouveautés, installées par nos services techniques ainsi que les sapins décorés par les bénévoles des ateliers créatifs ont égayé nos rues pendant les fêtes.

Nous avons permis l'installation d'une biscuiterie, « Mon P'tit Crush », à Montchauvet (juste après l'ADMR).Nous prévoyons aussi une aire de camping-car pour renforcer notre attractivité touristique.

Nous devrions aussi acheter la grotte de Fontéchevade qui sera mise à disposition de l'association « Préhistoire en Tardoire » pour les touristes, les scolaires et tous les passionnés… Le développement de l'économie circulaire demeure notre priorité !

Mais l'économie peut être aussi une économie sociale et solidaire. Le CIDIL (Carrefour Insertion Développement Initiatives Locales) en est l'émergence même. Son ancrage au cœur de Montbron est pour nous un investissement important. Nous sommes persuadés que le travail rend la dignité ! Soyez remerciés pour vos achats nombreux et réguliers dans leur magasin de producteurs.

Je tiens aussi à remercier le monde de l'entreprise, les commerçants et les artisans qui oeuvrent au quotidien pour faire vivre Montbron.

J'exprime aussi ma gratitude et ma reconnaissance au monde associatif qu'il soit caritatif, sportif ou culturel pour son engagement sérieux et sans faille. Le dévouement de chacun d'entre vous, contribue au vivre ensemble. C'est le fondement même de notre société !

Malgré un monde instable et inquiétant, je me permets une nouvelle fois de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2026. Mes premières pensées s'adressent aux gens seuls, souffrants ou éloignés de leur domicile. Souhaitons pour demain un monde plus solidaire et plus aimant.

Très respectueusement, votre Maire,

Gwenhaël FRANÇOIS

À la médiathèque en janvier

Durant le mois de janvier, voici la liste des animations prévues par l'équipe de la médiathèque.

Tous les mardis, de 14h30 à 16h30, atelier d'écriture avec Isabelle et Sophie. Renseignements au **06.83.32.55.15** (hors vacances scolaires).

Ateliers numériques France Services

Vendredi 9 janvier : de 10h à 12h, ***Atelier numérique***. Windows 10 et 11, de quoi s'agit-il exactement ? Suis-je à jour ?

Samedi 17 janvier : de 10h à 12h. Marie-Fanny, conseillère numérique France Services, vous accompagne dans vos démarches et vers l'autonomie numérique. Toutes ses actions sur le territoire ont pour vocation à vous initier et vous former aux outils numériques (tablettes, smartphones, ordinateurs). Gratuit, accès libre.

Renseignements : Marie-Fanny Guichou 06.58.63.74.38.

Ateliers

Jeudi 22 janvier : de 14h à 16h, ***Atelier croquis.*** Venez expérimenter le croquis d'après la nature à la médiathèque en vue de se préparer à des « balades-croquis » au printemps, avec Thierry Atry (06.72.04.89.10). Apporter son matériel : papier, crayon HB (si possible 2B et 4B) et un carton rigide format A4 si possible. Adultes, à partir de 16 ans. Jauge de 10 personnes max. Gratuit, sur inscription au 05.45.70.82.70.

Mercredi 7, 14, 21 et 28 janvier : à 15h, ***Atelier découverte du numérique pour les jeunes.*** Le 7 : création d'une BD numérique (jauge 8). Le 14 : Viens désomorcer la bombe, jeu collaboratif (jauge 8). Le 21 : découverte de l'intelligence artificielle, escape game (jauge 10 max). Le 28 : création d'une manette de jeu avec Makey Makey (jauge 8). Séances animées par Alexandre Perrin, conseiller numérique MD16. Gratuit, sur inscription à partir de 8 ans.

Projections / Spectacles / Echanges

Mercredi 28 janvier : de 14h à 15h30, ***La place des femmes dans la société ?*** Pour discuter entre femmes d'une thématique, étayée d'oeuvres (littéraires, cinématographiques...). Animé par le Planning Familial 16 pour la Maison des Femmes de Charente. Confidentiel et gratuit.

Autour de la culture...

Mardi 6 janvier : à 18h, ***Gourmandises culturelles.*** Venez partager vos coups de cœur et piocher des idées (livre, expo, film, musique, série). Gratuit, sur inscription. Durée 1h30.

Mercredi 7 janvier : de 10h à 10h30, ***Croqu'histoires***. Sélection de petites histoires à écouter. Pour les enfants de ***3 à 5 ans***. Gratuit, sur inscription.

Jeudi 22 janvier : de 10h à 10h30, ***Croqu'histoires***. Sélection de petites histoires à écouter. Pour les enfants de ***0 à 3 ans***. Gratuit, sur inscription.

Jeux vidéo du moments

PS5 : Spider-Man. À partir de 12 ans.

Dans ce jeu d'aventures, Miles Morales, héros en devenir prend ses marques dans son nouveau foyer tout en marchant dans les pas de son mentor, Peter Parker, en tant que Spider-Man.

Switch : Snow Moto Racing Freedom. À partir de 8 ans.

Pilotez des motoneiges sur des circuits ardus isolés dans de vastes étendues.

Médiathèque du Minage - Place du Château, 16220 Montbron. médiatheque@montbron.fr , 05.45.70.82.70.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h30.

Gym et marcheurs d'Horte et Tardoire

Gym douce : le mardi de 18h à 19h au gymnase Albert Livert.

Gym diversifiée : le jeudi de 18h à 19h au gymnase de Montbron. Les 2 premières séances sont gratuites. Licence à 70€ pour l'année.

Marche normale : Dimanche 11 janvier : Vouthon, parking de la salle des Fêtes.

Marche santé : Mercredi 7 janvier : Saint-Sornin, parking du Cimetière.

Marche normale & marche santé : Mercredi 21 janvier : lieu à définir. Dimanche 25 janvier : marche le matin pour la Rand'Aupy, départ 9h des établissements Aupy. Mercredi 28 janvier : lieu à définir. Mercredi 4 février : lieu à définir.

Mercredi 15 janvier : Assemblée générale à 14h au club des Aînés.

Le départ est à 13h45 place de l'Hôtel de Ville de Montbron pour covoiturage ou 14h15 sur le lieu effectif de la marche.

Contacts : 06.78.92.48.47 ou 06.30.56.22.74.

Recensement de la population

Comme écrit sur un précédent Montbron Infos, la commune de Montbron réalise le recensement de sa population du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026.

Pour ce faire, la commune a recruté 5 agents recenseurs pour effectuer la mission (voir photos ci-dessus). En haut de gauche à droite : Laure Durousseau, Anne Janicaud et Marie-Paule Michaud.

En bas de gauche à droite : Gaël Millat et Loïc Bourbon.

Vous trouverez, dans ce Montbron Infos, une lettre du Maire pour vous informer de l'opération.

L'agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour se recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle pour chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements etc…

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de diposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies etc…

- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives etc…), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le 05.45.63.15.12 ou le 05.45.63.15.15.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Rand'Aupy

Dimanche 25 janvier 2026, 19e édtion de la Rand'Aupy. Cette randonnée est gratuite et ouverte à tous, accompagnée et encadrée par les partenaires de l'organisateur : Rando Club des 2 Vallées (RC2V Feuillade) et les Marcheurs d'Horte et Tardoire. Parcours VTT et pédestres balisés. Café au départ à 8h, pot de l'amitié à l'arrivée, vous sont offerts par la maison Aupy.

Deux circuits VTT : 25 et 37 km, départ 8h30. 2 circuits pédestres : 8 et 12 km, départ 9h. Port du casque obligatoire (prêts sur place). Location de vélos (à réserver à l'avance) auprès des Ets Aupy. Renseignements au 05.45.23.62.85.

Don de sang

Calendrier de collectes de sang pour l'année 2026, à la salle des Fêtes de la commune de 16h30 à 19h30 :
- Jeudi 5 mars
- Lundi 18 mai
- Lundi 20 juillet
- Lundi 21 septembre
- Jeudi 3 décembre

Le don de sang, un geste qui sauve des vies !
Facebook : Don du sang Montbron

OMA 16

L'association Objectifs Métiers d'Art 16 (OMA16) organise son assemblée générale le lundi 10 février 2026 à 19h au Garage (5 rue d'Angoulême). Toute personne intéressée par la promotion, le développement et le soutien de l'artisanat d'art est conviée, que ce soit pour renouveler son adhésion, rejoindre l'association ou simplement apporter une aide ponctuelle. À l'ordre du jour : bilan 2025, programme 2026, autres projets en cours.
Contacts : association.oma16@gmail.com - 06.86.99.85.10 (Président & Vice-présidente) - 06.89.05.80.50 (Secrétaire) - 06.82.17.83.97 (Trésorier).

Appel à hébergement
Face au succès grandissant des Rencontres de l'artisanat d'art de Montbron (21 & 22 mars 2026), de plus en plus d'artisans viennent de contrées lointaines…
Si vous disposez d'une chambre ou autre local d'appoint que vous souhaiteriez prêter, merci de bien vouloir contacter le 06.98.79.67.65 ou bien par courriel à association.oma16@gmail.com

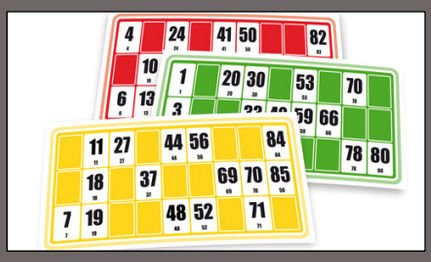

Loto et concours

Samedi 17 janvier : Concours de belote de l'UNC à la salle des Fêtes. À partir de 14h.
Samedi 31 janvier : Concours de belote de la Pétanque à la salle des Fêtes. À partir de 14h.
Samedi 7 février : Loto de la Gym volontaire à la salle des Fêtes.

Les rendez-vous sportifs à Montbron

FOOTBALL :
Samedi 10 janvier : 18h : **Équipe A** / FC Confolentais.
Dimanche 11 janvier : 15h : **Équipe B** / SC Agris.
Samedi 17 janvier : 18h : **Équipe C** / US Bandiat Foot B.
Samedi 24 janvier : 17h : **Équipe B** / US Chasseneuil B. 19h : **Équipe A** / ES Champniers.
Samedi 31 janvier : 18h : **Équipe C** / ES Mornac C.
Samedi 7 février : 17h : **Équipe B** / FC Chabanais. 19h : **Équipe A** / AS Soyaux.
RUGBY :
Dimanche 25 janvier : 15h : **RCM** / RC Dunois (Dun-le-Palestel).

AG de l'UNC

Le samedi 7 février, l'UNC Montbron va tenir son Assemblée Général ordinaire à 9h30 au club des Ainés. Si vous souhaitez rejoindre les rangs de l'UNC Montbron, vous pouvez venir participer à cette assemblée.

Factures

Les personnes qui déclarent leurs impôts en ligne sur le site impots.gouv.fr, vont désormais recevoir leurs factures d'eau, assainissement, cantine, garderie etc… directement sur leur portail personnel sur le site impots.gouv.fr. Les modalités de règlement sont précisées au verso des factures.

Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Pour cette élection les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016).

Il convient d'informer les usagers pour favoriser l'inscription des habitants sur les listes électorales. En effet, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de « mal-inscrits » (estimation INSEE). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription ».

Pour les usagers :

- L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie (en remplissant le formulaire CERFA 12669*02 accompagné d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité).

- Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

- L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Il est important d'en être informé car il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales. Le taux d'abstention aux élections est important, notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire, pas automatique.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entrainera une réduction de l'abstentionnisme.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre en mairie aux horaires d'ouvertures ou par téléphone au service élection : 05.45.63.15.13.

Appel au civisme

Pour les Montbronnais raccordés au service d'assainissement collectif (tout à l'égout) : nous vous demandons de ne pas jeter vos lingettes dans le réseau car, in fine, elles arrivent à la station d'épuration et endommagent le matériel et l'usine de traitement.
Cela crée des bouchons dans les réseaux et nuit au fonctionnement de votre assainissement.
Pour information, nos services techniques sont intervenus plusieurs fois ces dernières semaines pour ce genre de problème, parfois la collectivité doit faire appel à une entreprise privée, ce qui représente un coût important.
Même si elles sont réputées « biodégradables », il est essentiel de les jeter uniquement dans la poubelle.
Merci d'être vigilant !

IPNS. Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Directeur de publication :
Gwenhaël FRANCOIS, Maire de Montbron
Responsable de la rédaction :
Pierre-Louis FORT